



MINISTRE DU PLAN
ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE
AU DEVELOPPEMENT



CTSP

Comité Technique
de Suivi du PDL-145T

COMPTES RENDUS DES CONA II à V



CONA II

COMPTE-RENDU DE LA DEUXIEME REUNION DU COMITE OPERATIONNEL NATIONAL DU PDL-145T (CONA)

I. Introduction

Il s'est tenu, le jeudi 28 mars 2024, dans la salle de réunion Mulumba Lukoji du Ministère du Plan, la première réunion du Comité Opérationnel National du PDL-145T, CONA en sigle, présidée par Son Excellence Madame le Ministre d'État, Ministre du Plan.

Cette réunion a eu pour objectif de (d') : (i) *Cerner complètement la situation de mise en œuvre du premier et second volet du PDL-145 t ; (ii) Émettre des suggestions de pistes de solutions pertinentes aux contraintes et blocages rencontrés dans la mise en œuvre du programme ; (iii) Et, proposer le cheminement à suivre pour le lancement des autres composantes et volets du programme avec promptitude.*

Elle a connu la participation des Membres du Gouvernement, dont les noms et fonctions sont repris ci-dessous :

- 1) Son Excellence Madame Judith SUMINWA TULUKA : Ministre d'État, Ministre du Plan, Présidente de séance ;
- 2) Son Excellence Monsieur Guy LOANDO MBOYO : Ministre d'État, Ministre de l'Aménagement du Territoire, membre ;
- 3) Son Excellence Monsieur Aimé BOJI : Ministre d'État, Ministre du Budget, membre
- 4) Son Excellence Monsieur José MPANDA KABANGU : Ministre de l'Agriculture, membre ;
- 5) Son Excellence Monsieur Samuel Roger KAMBA MULAMBA : Ministre de la Santé, membre ;
- 6) Son Excellence Monsieur Olivier MWENZE MUKALENG : Ministre des Ressources Hydrauliques et Électricité, membre.
- 7) Son Excellence Monsieur Marc EKILA LIKOMBO : Ministre de Transport et Voies de communication, membre
- 8) Son Excellence Monsieur Patrick MUYAYA : Ministre de Communication et Médias, membre ;
- 9) Son Excellence Madame O'Neige N'SELE : Vice-Ministre des Finances, membre ;
- 10) Son Excellence Monsieur Pascal BINTIKA OMANA : Vice-Ministre du Plan, membre
- 11) Son Excellence Monsieur Jean Claude MOLIZE : Vice-Ministre de l'Intérieur, membre ;

La liste des autres participants à cette réunion (Représentants de la Présidence de la République et de la Primature, Responsables des Agences d'exécution du PDL-145T PNUD, BCoCo et CFEF, quelques Membres des Cabinets des Ministères membres) est reprise en annexe du présent Compte-rendu.

Quatre points étaient inscrits à l'ordre du jour : (i) Communication de la Ministre d'État, Ministre du Plan ; (ii) l'état d'évolution du premier volet du PDL-145 Territoires relatif à la construction des écoles, centres de santé et bâtiments administratifs ; (iii) la situation du deuxième volet du PDL-145 Territoires relatif aux routes de desserte agricole ; et (iv) le lancement de tous les volets et composantes restants du PDL-145 T

II. Déroulement de la Réunion

1. Communication de Son Excellence Madame la Ministre d'État, Ministre du Plan

Dans sa communication, Son Excellence Madame le Ministre d'État, Ministre du Plan, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a donné les objectifs de la rencontre. Que sont :

- i. Cerner complètement la situation de mise en œuvre du premier et second volet du PDL-145 t
- ii. Émettre des suggestions de pistes de solutions pertinentes aux contraintes et blocages rencontrés dans la mise en œuvre du programme ;
- iii. Et, proposer le cheminement à suivre pour le lancement des autres composantes et volets du programme avec promptitude.

Elle a terminé son propos, par une alerte sur l'urgence et le besoin du lancement de la quatrième composante du PDL-145 T relative au géoréférencement. Cela en soulignant que c'est un outil d'une nécessité capitale devant permettre un suivi-évaluation efficace et un contrôle efficient de la mise en œuvre du PDL-145 T et de tous les projets d'investissement de la République. Il permettra aussi la fluidité des données entre toutes les structures du cadre institutionnel du programme.

2. L'état d'avancement du premier volet du PDL-145T relatif à la construction des écoles, centres de santé et bâtiments administratifs

Après le rappel de Son Excellence Madame le Ministre d'État, Ministre du Plan sur les zones d'intervention de trois Agences d'exécution du programme dans les 145 Territoires que compte le pays, a invité le Responsable de chacune des agences à présenter la situation de sa zone.

Dans ces présentations, chaque agence a notamment passé en revue la situation de l'exécution financière et physique du PDL-145T ainsi que les principaux défis (difficultés rencontrées) relevés dans la mise en œuvre de son premier volet relatif à la construction et équipement des écoles, centres de santé et bâtiments administratifs. Ces présentations et la synthèse sont en annexe du présent compte-rendu.

Il a été rappelé l'impérieuse nécessité de procéder à la signature des avenants prolongeant le délai de mise en œuvre de la première génération du PDL-145T avec les agences d'exécution afin de permettre d'être administrativement en règle.

3. Situation du volet 2 du PDL-145T

Les études de faisabilité relatives à la réhabilitation des routes de desserte agricole ont été réalisées depuis plus d'une année ont nécessité une actualisation des données sur les ouvrages d'art. Sur instruction de Son Excellence Monsieur le Président de la République, l'aspect stabilisation des routes afin d'éviter leur dégradation précipitée a été introduite dans les travaux à réaliser. Ainsi le laboratoire de l'Office des Routes (OR) et l'Office des Voies de Desserte Agricole sont mis à contribution pour les détails techniques de cette stabilisation.

Dès que l'OR et l'OVDA auront produit leurs conclusions, le planning d'engagement et de décaissement sera produit pour le financement de ce volet.

4. Lancement de tous les volets et composantes restants du PDL-145 T

Il a été décidé de lancer les études de faisabilité de tous les volets et composantes restantes du PDL-145 T afin d'en définir tous les contours et coûts. Le Comité Technique de Suivi du Programme

(CTSP) a été instruit de mettre en place les différentes Task-Forces composées des délégués des Ministères sectoriels concernés afin de produire les termes de référence desdites faisabilité.

Il a été souligné l'importance, par souci d'amélioration du suivi-évaluation et contrôle du programme, de démarrer, au courant de cette année, la composante géoréférencement car il en est l'outil indispensable.

5. Tableau des recommandations du 2ème CONA

1	Lancer de la quatrième composante du PDL-145 T relative au géoréférencement.
2	Procéder à la signature des avenants avec les agences pour proroger le délai de la première édition du PDL-145 T.
3	Sur instruction de Son Excellence Monsieur le Président de la République, introduire l'aspect stabilisation des routes de desserte agricole afin d'éviter leur dégradation précipitée.
4	Lancer les études de faisabilité de tous les volets et composantes restantes du PDL-145 T afin d'en définir tous les contours et coûts.

Ainsi commencée à 11heures 30, la réunion a pris fin à 13 h 40.

Fait à Kinshasa, le 1er avril 2024

Pour le Secrétariat Technique du CONA

Jean-Philippe Mukuaki

Coordonnateur national

Comité Technique de suivi du PDL-145T



CONA III

COMPTE RENDU DE LA TROISIEME REUNION ORDINAIRE DU COMITE OPERATIONNEL NATIONAL

Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement a présidé, le mardi 13 août 2024, au Kempeski Fleuve Congo Hôtel, **la troisième réunion ordinaire du Comité Opérationnel National du Programme de Développement Local des 145 territoires**,

Quatre (04) points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- I. Communication de son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan et de la Coordination de Gestion de l'Aide ;
- II. État d'avancement du volet 1 (construction des écoles, centres de santé et bâtiments administratifs), volet 2 (réhabilitation des routes de desserte agricole) ainsi que les autres volets et composantes qui n'ont pas encore démarré ;
- III. La nécessité de procéder à une revue à mi-parcours du PDL-145 T en vue de son évaluation ;
- IV. La nécessité de lancer les volets et composantes restants.

Elle a connu la participation des Membres du Gouvernement, dont les noms et fonctions sont repris ci-dessous :

- 1) Son Excellence Monsieur Guylain NYEMBO MBWIZYA : Vice- Premier Ministre, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement, Président de céans ;
- 2) Son Excellence Monsieur MUHINDO NZANGI : Ministre d'État, Ministre du Développement Rural, Vice-Président ;
- 3) Son Excellence Monsieur Grégoire MUTSHAYI : Ministre d'État, Ministre de l'Agriculture, membre
- 4) Son Excellence Madame Raïssa MALU : Ministre d'État, Ministre de l'Éducation Nationale et de Nouvelle Citoyenneté, membre ;
- 5) Son Excellence Monsieur Alexis GISARO MUVUNYI : Ministre d'État, Ministre des Infrastructures et Travaux Publics, membre ;
- 6) Son Excellence Monsieur Samuel KAMBA : Ministre de la Santé Publique, de l'Hygiène et de la Prévoyance Sociale, membre ;
- 7) Son Excellence Monsieur Patrick MUYAYA : Ministre de Communication et Médias, membre ;
- 8) Son Excellence Monsieur Doudou FWAMBA : Ministre des Finances, membre ;

La liste des autres participants à cette réunion, la Présidence de la République, la Primature, le représentant du Ministre d'État, Ministre du Budget, la Coordination du CTSP, Responsables des Agences d'exécution du PDL-145T (PNUD, BCoCo et CFEF), les experts du CTSP et les Membres des Cabinets des Ministères membres est reprise en annexe du présent Compte-rendu.

I. Communication du Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan

Dans sa communication le Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au développement, après avoir rappelé aux participants l'adossement du PDL-145T sur le PNSD et les 7 piliers du programme du Gouvernement ainsi que le devoir de concrétiser de la mise en œuvre de tous les volets alignés dans les différentes composantes prévues dans cette première édition, a énoncé le principal objectif du 3^{ème} CONA qui se résume en points ci-après :

- o D'accélérer la mise en œuvre du premier volet, relatif à la construction des écoles, centre de santé et bâtiments administratifs, afin d'éviter les coûts supplémentaires pouvant naître du retard qui ne cesse de s'accumuler faute de financement ;
- o De voir dans quelle mesure nous pouvons lancer la mise en œuvre du volet route qui réduirait les coûts logistiques qui sont actuellement exorbitants ;
- o Et de proposer une feuille de route pour le lancement des autres composantes et volets du programme avec promptitude.

Pour terminer son propos, le Vice-Premier Ministre a alerté particulièrement sur l'urgence et le besoin du lancement de la quatrième composante du PDL-145 T relative au géoréférencement. Cet outil est d'une nécessité capitale car il va permettre un suivi-évaluation efficace et un contrôle efficient de la mise en œuvre du PDL-145 T

II. État d'avancement du volet 1 (construction des écoles, centres de santé et bâtiments administratifs), volet 2 (réhabilitation des routes de desserte agricole) ainsi que les autres volets et composantes qui n'ont pas encore démarré.

Ce point a été subdivisé en trois points suivant

1. Brève présentation du PDL-145T et de son état d'avancement par la coordination du CTSP, ;
2. L'état d'avancement de l'exécution physique et financière du premier volet du Programme, relatif à la construction des écoles, centres de santé et bâtiments administratifs, que chacune des agences a présenté ;
3. Échanges sur les présentations

1. Présentation du PDL-145 T par le Comité Technique de Suivi du Programme (CTSP)

La présentation faite par le Coordonnateur National du CTSP, à titre de rappel, a porté sur les éléments constitutifs du Programme de Développement Local des 145 territoires, son état de mise en œuvre ainsi que son phasage. De cette présentation, il est à retenir ce qui suit :

- Le PDL-145 T est un programme né de la volonté de Son Excellence Monsieur le Président de la République Felix Antoine TSHISEKEDI, formulé par le Gouvernement sur base des données collectées auprès des bénéficiaires et adoptée en réunion du Conseil des Ministres en date du 21 décembre 2021 ;
- Son objectif principal est de lutter contre les inégalités persistantes entre les conditions de vie des milieux ruraux et urbains ;
- Son cadre institutionnel est défini par Ordonnances 23/003 du 12 janvier 2023 ;

- Concernant l'état de mise en œuvre du programme. Pour un impact optimal, toutes les composantes de la 1^{ère} édition du PDL-145T devraient être mise en œuvre simultanément mais, à ce jour seuls les volets I et II ont démarré.

La situation se présente comme suit :

- Le volet 1 relatif à la construction des écoles, centres de santé et bâtiment administratifs des territoires en phase d'exécution ;
 - Les études de faisabilité du volet II relatif à la réhabilitation des routes de desserte agricole sont élaborées ;
 - Quant aux autres volets et composantes du programme, les termes de référence pour les études de faisabilité sont élaborés en attente de financement des celles-ci ;
- Concernant l'état de financement du Programme, en 2022, le Gouvernement a mis à disposition en faveur des agences d'exécution du programme 511 millions des USD pour la mise en œuvre du volet 1 du programme et 12 millions pour les études relatives au volet 2. Il est à noter que le financement du volet 1 connaît un gap de 112 millions ;
- Concernant le phasage de la mise en œuvre de la 1^{ère} édition du PDL 145T, il a été envisagé selon les projections de financement décrites dans le tableau ci-après :

Descriptif	Montant	2024					2025	
		août	sept	oct	nov	déc	Sem 1	Sem 2
Fonds complémentaires volet 1	112 M \$	X						
Forages pour écoles et centres de santé	63,93 M \$	X	X					
Equipements et dispositifs médicaux	50 M \$	X	X					
Fonds des études volets restants	39 M \$	X	X					
travaux géoréférencement	5,54 M \$				X	X		
Travaux renforcement de capacités	4,94 M\$				X	X		
Travaux routes 1ère étape sur 4 prévues	700 M \$		X	X				
Travaux routes 2ème étape sur 4 prévues	700 M \$						X	
Contrepartie gouvernement projet CAFI	10 M \$	X	X					
Coordination du programme (1% de fonds mobilisés)	14,69 M \$	X	X	X	X	X	X	

2. État d'avancement du volet 1 par les agences d'exécution du programme

La présentation de trois agences a décrit l'évolution des activités liées à la mise en œuvre de la première phase du PDL-145T à fin juillet 2024 relatives à la construction et équipement de 2.130 ouvrages scolaires, sanitaires et administratifs des territoires. Il en ressort que malgré les multiples défis, le taux moyen d'exécution physique des travaux est de 63% et que 1.213 ouvrages sont actuellement en phase de finition, dont 828 totalement achevés et 385 en cours d'achèvement, ce qui représente 62 % des 1.971 sites démarrés.

Ces avancées ne peuvent occulter le contexte difficile d'exécution des travaux marqué par l'impraticabilité des routes conduisant aux sites, pour la plupart situés en zones enclavées, et de l'existence des poches d'insécurité dans certains territoires entraînant un accroissement des coûts liés à l'approvisionnement en matériaux et des frais logistiques, la faible capacité technique et financière des entreprises, ainsi que le prolongement des délais de livraison des infrastructures. Tenant compte de ces contraintes, le budget du volet I accuse un gap à financer de 112.354.584,85 USD, tel qu'évoqué par le Coordonnateur du CTSP. Il est indiqué de combler ce gap, afin de permettre aux agences de parachever les

travaux d'ici à fin décembre 2024. Le tableau ci-après décrit la situation pour chacune des agences.

Libellé	PNUD	BCECO	CFEF	TOTAL
Ecoles primaires démarrées	334	414	352	1 100
Centres de santé démarrés	245	269	217	731
Bâtiments administratifs démarrés	52	46	42	140
Total des ouvrages démarrées	631	729	611	1 971
Nombre d'ouvrages prévus	764	731	635	2 130
Taux de démarrage	83%	100%	96%	93%
Nombre d'ouvrage en phase d'achèvement	159	125	101	385
Nombre d'ouvrages achevés	226	267	335	828
Total des ouvrages en finition	385	392	436	1 213
Taux d'ouvrages en finition	61%	54%	71%	62%

3. Échanges

Les échanges de la troisième réunion du CONA ont tourné autour des thématiques ci-après :

1. Le nombre d'infrastructures achevées, livrées, à livrer et le chronogramme de livraison ;
2. La desserte en eau et électricité dans les écoles, centres de santé et bâtiments administratifs ;
3. Le financement de l'équipement des centres de santé en kits médicaux ;
4. Le retard enregistré dans le démarrage et l'achèvement de certaines infrastructures du premier volet ;
5. La problématique de l'utilisation et non des Petites et Moyennes entreprises dans la réalisation des travaux par les agences d'exécution ;
6. L'harmonisation du planning de construction des routes entre le Ministère des Infrastructures et travaux publics et celui du Développement Rural ;
7. Le décaissement du gap de financement ;
8. Le lancement des autres volets et composantes du programme ;
9. La communication sur le programme ;
10. Le changement de nature des travaux des routes de dessertes agricoles allant de la terre battue vers la stabilisation par imprégnation ;
11. Les procédures de passation des marchés ;
12. Les prochaines étapes du PDL 145T.

Les recommandations formulées à l'issue des échanges sont reprises dans le tableau de recommandation du 3^{ème} CONA.

III. La nécessité d'une revue du PDL-145T.

Après constat de la nécessité d'organiser une revue à mi-parcours du PDL-145T, il a été demandé aux Ministères sectoriels d'envoyer dans un bref délai les suggestions au Ministère du Plan pour intégration dans les termes de référence de la revue.

IV. La nécessité de lancer les volets et composantes restants

Après échanges, il a été demandé d'évaluer le coût des études devant permettre la mise en œuvre de tous les volets et composantes restants

V. Tableau des recommandations du 3ème CONA

1	La mise à disposition des données sur les ouvrages : toutes les agences d'exécution devront transmettre dans un bref délai les listes complètes de tous ouvrages achevés, livrées ainsi que le chronogramme de livraison. Conformément aux instructions du chef de l'État issu du Conseil des Ministres du 9 août 2024, un accent particulier a été mis sur les écoles à livrer avant la rentrée scolaire ;
2	Nécessité de travailler concomitamment sur le volet 1 et 2 afin de faciliter l'accès à l'eau potable pour les ouvrages réalisés (écoles primaires, centres de santé et bâtiments administratifs) ;
3	Nécessité d'équiper les centres de santé en équipements et dispositifs médicaux ;
4	Prendre des mesures d'encadrement des procédures de passation de marché ;
5	Harmonisation de planning de mise en œuvre des routes entre le ministère des Infrastructures et celui de Développement rural ;
6	Prévoir l'intégration des voies navigables dans la prochaine édition du PDL-145T ;
7	Recourir davantage à l'utilisation des Petites et Moyennes entreprises dans l'exécution des travaux afin d'encourager l'économie locale ;
8	S'aligner sur les options levées par le CONA pour le financement des autres volets et composantes du Programme
9	La nécessité de libérer les Fonds pour le suivi, surveillance et contrôle sur terrain afin de s'assurer de la bonne exécution du programme ;
10	L'implication des structures de l'État qui génèrent des ressources pour contribuer au financement du PDL-145T ;
11	Aligner une ligne budgétaire pour la réorganisation de la communication du programme ;
12	Organiser une revue à mi-parcours du PDL-145T,

Commencé à 15H15', la réunion du CONA a pris fin à 18h30'

Fait à Kinshasa, le 15 août 2024

Pour le Secrétariat Technique du CONA

Jean-Philippe Mukuaki
Coordonnateur national
Comité Technique de Suivi du PDL-145T



CONA IV

COMPTE RENDU DE LA QUATRIEME REUNION ORDINAIRE DU COMITE OPERATIONNEL NATIONAL

Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement a présidé, le mardi 20 août 2024, au Fleuve Congo Hôtel, **la quatrième réunion ordinaire du Comité Opérationnel National du Programme de Développement Local des 145 territoires**,

Quatre (04) points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- I. Communication du VPM
- II. Lecture du compte rendu et adoption du 2^{ième} et 3^{ème} CONA
- III. Montant des études
- IV. Plan de décaissement pour clôturer la 1^{ère} édition du PDL-145T
- V. Construction des forages d'eau pour les écoles et centres de santé
- VI. Équipements médicaux de centres de santé
- VII. Fonctionnement des TASK FORCES
- VIII. Route de desserte agricole : Points de vue des experts

Elle a connu la participation des Membres du Gouvernement, dont les noms et fonctions sont repris ci-dessous :

- I. Son Excellence Monsieur Guylain NYEMBO MBWIZYA : Vice- Premier Ministre, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement, Président de séance ;
- II. Son Excellence Monsieur Grégoire MUTSHAYI : Ministre d'État, ministre de l'Agriculture, membre
- III. Son Excellence Madame Raïssa MALU : ministre d'État, Ministre de l'Éducation Nationale et de Nouvelle Citoyenneté, membre ;
- IV. Son Excellence Monsieur Samuel KAMBA : Ministre de la Santé Publique, de l'Hygiène et de la Prévoyance Sociale, membre ;
- V. Son Excellence Monsieur Elysé BOKUMWANA MAPOSO : Vice-ministre du budget, membre ;
- VI. Son Excellence Madame O'neige N'SELE : Vice-Ministre des Finances, membre.

La liste des autres participants à cette réunion, la Présidence de la République, la Primature, le représentant du Ministre d'État, Ministre du Budget, la Coordination du CTSP, les Responsables des Agences d'exécution du PDL-145T (PNUD, BCeCo et CFEF), les experts du CTSP et les Membres des Cabinets des Ministères membres est reprise en annexe du présent Compte-rendu.

VI. Communication du Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan

Le Vice-Premier Ministre a rappelé à l'assistance que la convocation de cette réunion a été unanimement décidée par tous, afin de poursuivre les échanges qui ont eu lieu lors de la troisième réunion du CONA, tenue le mardi 13 août 2024, laquelle a permis aux nouveaux membres de s'informer sur ce programme important pour le développement du pays.

Il a par la suite souligné la nécessité de poursuivre les discussions pour ce programme qui suscite un immense espoir au sein de nos populations, et particulièrement celles du Congo profond, de manière à améliorer d'avantage la mise en œuvre du PDL-145 T. Ces discussions concernent notamment : La construction des forages pour les écoles, les centres de santé et les bâtiments administratifs des territoires ; la fourniture en équipements et dispositifs médicaux pour les centres de santé ; et la clarification de la nature des travaux pour la réhabilitation des routes de desserte agricole.

VII. Lecture du compte rendu du 2^{ème} et 3^{ème} CONA

Après lecture, les comptes rendus ont été adoptés à l'unanimité par les membres du CONA présents.

VIII. Montant des études

Le CTSP a présenté le montant de toutes les études qui s'élèvent à 39 143 395,47 USD.

Ministère du Plan Plan de Travail Annuel du PDL-145T (1 ^{ère} Edition 2021-2025) Comité Technique de Suivi du Programme (CTSP)				
Activité Principale			Tâches	Coût en \$
Composante	Rubrique	Activités		
Accès aux infrastructures et services socioéconomiques de base (suite 2)	RESTAURATION DE L'AUTORITE DE L'ETAT	Construction des 636 bâtiments administratifs dans chaque Chef-lieu des secteurs	Mise à disposition des fonds des études	954 000,00
		Construction des 1450 logements pour le staff dirigeant du territoire	Mise à disposition des fonds des études	7 250 000,00
Accès aux infrastructures et services socioéconomiques de base (suite 2)	HYDRAULIQUE RURALE	Construction de 3071 forages de plus ou moins 150 m avec borne fontaine dans les 145 territoires suivie ;	Mise à disposition des fonds des études	3 838 750,00
		Travaux d'aménagement de 447 sources d'eau dans les 145 territoires suivis.	Mise à disposition des fonds des études	238 905,97
Accès aux infrastructures et services socioéconomiques de base (suite 3)	ELECTRICITE RURALE	Construction de 418 mini-centrales solaires dans les 145 territoires suivie ;	Mise à disposition des fonds des études	5 225 000,00
		Travaux d'éclairage public avec système solaire de 471 km dans les 145 territoires suivis ;	Mise à disposition des fonds des études	2 355 000,00
	SOCIALISATION	Construction des 238 marchés modernes avec espace à vivre	Mise à disposition des fonds des études	4 254 071,50
Développement des économies rurales et des chaînes de valeur locales	AUTOMISATION DES MENAGES	Travaux de structuration et professionnalisation des producteurs locaux par filières agricoles porteuses dans les 145 territoires	Mise à disposition des fonds des études	14 500 000,00
Renforcement des capacités de gestion du développement local	BONNE GOUVERNANCE	Session de formation continue en faveur des autorités et des cadres et agents des administrations territoriales des 145 Territoires de la République Démocratique du Congo	Mise à disposition des fonds des études	248 729,00
Développement d'un système géoréférencé	REINFORCEMENT DU CONTRÔLE, SUIVI ET EVALUATION DU PROGRAMME	Mise en place d'un système géoréférencé pour le suivi de la mise en œuvre des infrastructures du PDL-145 Territoires et autres infrastructures publiques	Mise à disposition des fonds des études	278 939,00
TOTAL				39 143 395,47

IX. Plan de décaissement pour clôturer la 1^{ère} édition du PDL-145T

Le plan de décaissement présenté par le CTSP est en annexe au présent compte rendu.

X. Construction des forages d'eau pour les écoles et centres de santé

Il a été constaté que la livraison des ouvrages sans adduction en eau potable représentait un danger sanitaire pour les bénéficiaires.

Il faut en urgence procéder à la construction des forages devant fournir l'eau potable aux usagers.

XI. Équipements et dispositifs médicaux de centres de santé

Les centres de santé achevés sont équipés en matériels non médicaux. Pour les rendre fonctionnels, il faut résoudre le problème des équipements et dispositifs médicaux.

Pour ce faire, le Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale mettra à la disposition du PDL-145T les spécificités techniques desdits équipements et dispositifs médicaux.

XII. Fonctionnement des TASK-FORCES

Le CTSP a fait une présentation sur les TASK FORCES qu'il met en place, sous sa coordination, chacune composée des points focaux des ministères sectoriels concernés par la thématique à traiter, des représentants des agences d'exécution et des experts du CTSP.

Dans le cadre de ce programme, les Ministères sectoriels jouent un rôle prépondérant dans la réalisation des termes de référence relatifs aux études de faisabilité qui sont réalisées sur terrain avec le concours des cabinets privés ainsi que dans l'élaboration des plans types utilisés pour la réalisation des infrastructures. Les Ministères sectoriels sont dans la conduite des travaux de formulation, de pré-validation, de validation des termes de référence, d'accompagnement et d'encadrement des études, de validation des études de faisabilité ainsi que d'identification des sites de mise en œuvre. Les travaux de construction sont faits sur base des plans types élaborés par les Ministères sectoriels afin de veiller au respect des normes en vigueur. Ils effectuent des missions de surveillance des travaux. Des protocoles d'accords permettant une bonne collaboration sont signés entre les Ministères sectoriels et les agences d'exécution.

Les points focaux des ministères sectoriels sont désignés par les ministères concernés sur demande du CTSP adressée aux secrétaires généraux, avec copie à leurs excellences Mesdames et Messieurs les ministres.

À la fin de chaque séance, est rédigé un compte rendu qui est lu et adopté à la séance suivante.

Les livrables attendus des TASK-FORCE sont donc les Termes de Références pour les études de faisabilité, la validation des études de faisabilité, l'analyse des plans types provenant des structures sectorielles, le suivi de la mise en œuvre du programme.

À ce jour, le CTSP a mis en place sept TASK-FORCES que sont : (i) Routes de desserte agricole, (ii) Économie rurale et chaînes de valeur agricoles, (iii) Renforcement des capacités, (iv) Géoréférencement, (v) Eau et électricité, (vi) Infrastructures scolaires, sanitaires, et bâtiments administratifs des territoires, et (vii) Restauration de l'autorité de l'état (bâtiments administratifs des secteurs et logements des staffs dirigeants territoriaux).

Ces task-forces se composent de la manière suivante :

1. Task-force routes de desserte agricole :

- Comité Technique de Suivi du Programme de Développement Local des 145 Territoires (CTSP)/ Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au Développement ;
- Conseiller Primature ;
- Office des Voies de desserte agricole (OVDA)/Min. de Développement Rural ;
- Office des Routes (OR)/Min. des Infrastructures et Travaux Publics ;
- Agence Congolaise d'Environnement (ACE)/ Min. Environnement ;
- Direction des Infrastructures / Min. Plan, Bureau Central de Coordination (BCeCo) ;
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ;
- Cellule d'exécution des financements en faveur des États fragiles (CFEF) ;

2. Task-force suivi intensif du volet 1 (Écoles primaires, Centres de santé, Bâtiments administratifs des territoires) :

- Comité Technique de Suivi du Programme de Développement Local des 145 Territoires (CTSP)/ Ministère du Plan et CAD ;
- Direction de bâtiment civil (DBC)/ Min. des Infrastructures et Travaux Publics ;
- Direction des Établissements de Soins et Partenariat (DESP)/ Min. Santé ;
- Direction Nationale de Construction, d'entretien, de réhabilitation et de gestion des infrastructures scolaires (DINAC)/Min. Éducation Nationale ;
- Bureau Central de Coordination (BCeCo) ;
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ;
- Cellule d'exécution des financements en faveur des États fragiles (CFEF) ;

3. Task-force redynamisation des économies rurales :

- Comité Technique de Suivi du Programme de Développement Local des 145 Territoires (CTSP)/ Min. Plan ;
- Secrétariat National pour le Renforcement des Capacités (SENAREC)/Min. Plan ;
- Direction des secteurs Productifs (DSP)/ Min. Plan ;
- Conseil Présidentiel de Veille Stratégique (CPVS)/Présidence ;
- Service National de Motorisation Agricole (SENAMA)/Min. Agriculture ;
- Service National des Fertilisants et Intrants Connexes (SENAFIC)/Min. Agriculture ;
- Service National des Semences (SENASEM)/Min. Agriculture ;
- Service National pour la Coopération (SNCOOP)/Min. Développement Rural ;
- Service National des Énergies Nouvelles (SENARHU)/ Min. Développement Rural ;
- Autorité de Régulation de la Sous-traitance dans le Secteur Privé (ARSP)/Min. PME ;
- FOGEC/ Min. Entrepreneuriat des PME ;

- Agence National de Promotion des Exportations (ANAPEX)/Min. Commerce Extérieur ;
- La réserve stratégique générale /Présidence ; (iv) Fonds Minier pour les générations futures (FOMIN)/Min. Mines ;
- CAT/Min. Aménagement des Territoires ;
- Agence Congolaise de l'Environnement (ACE)/ Min. Environnement ;
- Institut National d'Études et de Recherche Agronomique (INERA)/ Min. Recherches Scientifiques ;
- Zone Économique Spéciale de Maluku (AZES)/ Min. Industrie ;
- Ministère des Affaires foncières ;
- Bureau Central de Coordination (BCeCo) ;
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ;
- Cellule d'exécution des financements en faveur des États fragiles (CFEF) ;

4. **Task-force renforcement des capacités :**

- Comité Technique de Suivi du Programme de Développement Local des 145 Territoires (CTSP)/ Min. Plan ;
- Secrétariat National pour le Renforcement des Capacités (SENAREC)/ Min. Plan
- Direction des Archives et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (DANTIC)/ Min. Plan ;
- Coordination des Structures Études et Planification (COSEP)/ Min. Plan ;
- Direction de la Planification Régionale (DPR)/ Min. Plan ;

5. **Task-force Eau et électrification rurale :**

- Comité Technique de Suivi du Programme de Développement Local des 145 Territoires (CTSP)/ Min. Plan ;
- Direction des Infrastructures/ Min. Plan ;
- Office National d'Hydraulique Rurale (ONHR)/ Min. Développement Rural ;
- Agence National d'Électrification (ANSER)/ Min. Ressources Hydrauliques et Électricité ;
- Conseil Présidentiel des Veilles Stratégiques (CPVS)/ Présidence ;
- Bureau Central de Coordination (BCeCo) ;
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ;
- Cellule d'exécution des financements en faveur des États fragiles (CFEF) ;

6. **Task-force Système d'information géoréférencée :**

- Comité Technique de Suivi du Programme de Développement Local des 145 Territoires (CTSP) ;
- Direction de la Planification Régionale (DPR) ;
- Direction des Archives et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (DANTIC) ;

- Direction des Études et Planification (DEP) ;
 - Direction de la Programmation et Budgétisation (BPB) ;
 - Direction de la Banque Intégrée des Projets (DBIP) ;
 - PGAI ;
 - Direction des Études Macroéconomiques (DEME) ;
 - Direction des Infrastructures, Direction de Contrôle et Suivi (DCS) ;
 - Direction des Secteurs Sociaux (DSS) ;
 - Coordination des Structures, Études et Planification (COSEP) ;
 - Direction de la Coordination des Ressources Extérieures (DCRE) ;
- Tous du Ministère du Plan ;

7. Task-force Restauration de l'Autorité de l'État, construction des bâtiments administratifs des secteurs et des logements pour les autorités des territoires :

- Comité Technique de Suivi du Programme de Développement Local des 145 Territoires (CTSP)/ Min. Plan. ;
- Direction d'Études Planification (DEP)/ Ministère de l'Urbanisme et Habitat ;
- Direction des Infrastructures/Min. Plan ; ACOPRIM / Ministère de l'Urbanisme et Habitat ;
- Direction d'Études et Planification (DEP)/ Ministère des Affaires foncières ;
- Direction d'Études et Planification (DEP)/ Ministère de l'Intérieur ;
- Direction de Bâtiment Civil (DBC)/ Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ;
- Ministère de l'Aménagement des Territoires ; (vi) Bureau Central de Coordination (BCeCo) ;
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ;
- Cellule d'exécution des financements en faveur des États fragiles (CFEF) ;

XIII. Route de desserte agricole : Points de vue des experts

Le Directeur Général de l'OUDA (Office des Voies de Desserte Agricole) a pour le compte des experts de la Task-Force « Routes de desserte agricole » mis en place par le CTSP, fait une présentation portant sur une analyse comparative entre les routes en terre battue et les routes en terre stabilisée.

L'analyse des routes en terre battue et des routes en terre stabilisée révèle des différences significatives en termes de construction, d'entretien, de coût et d'impact environnemental.

En termes de :

- Durabilité, les routes stabilisées sont généralement plus durables que les routes en terre battue ; elles peuvent garantir une durée de vie de 6 à 10 ans et donc faciles à aligner sur des projets de développement focalisés sur le développement des milieux ruraux et de désenclavement des territoires ;

- Coût, les routes en terre battue sont moins chères à construire, mais peuvent engendrer des coûts d'entretien élevés à long terme et, parfois prohibitifs ;
- L'Utilisation, les routes stabilisées sont plus adaptées pour le transport lourd et aux conditions climatiques extrêmes, notamment une forte pluviométrie. Elles sont plus résistantes aux intempéries et nécessitent moins d'entretien par rapport aux routes en terre battue. Les routes en terre battue nécessitent un entretien fréquent, surtout après des pluies, et elles peuvent rapidement se dégrader et devenir impraticables.
- L'Impact Environnemental, les routes en terre battue peuvent entraîner des érosions et d'autres problèmes environnementaux si elles sont mal gérées et si les entretiens ne suivent pas.

Les experts ont donc recommandé au CONA de confirmer l'option de réhabilitation des routes en terre stabilisée.

XIV. Tableau des recommandations du 4ème CONA

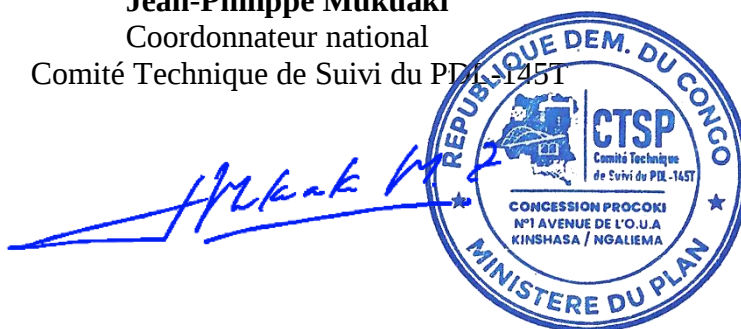
1	Poursuivre les discussions pour ce programme qui suscite un immense espoir au sein de nos populations
2	Construire des forages pour les écoles, les centres de santé et les bâtiments administratifs des territoires et prévoir le financement rapide étant donné que plusieurs ouvrages ont déjà été livrés
3	Fournir les équipements et dispositifs médicaux pour les centres de santé
4	Organiser une réunion du CONA entre ministres pour poursuivre les échanges et lever des options sur certains sujets
5	Transmettre le plan de décaissement finalisé à la Première Ministre pour approbation afin d'être soumis au Ministre des Finances

Commencé à 12H00', la réunion du CONA a pris fin à 13h50'.

Fait à Kinshasa, le 23 août 2024

Pour le Secrétariat Technique du CONA

Jean-Philippe Mukuaki
 Coordonnateur national
 Comité Technique de Suivi du PDL-145T



CONA V

COMPTE RENDU DE LA CINQUIEME REUNION ORDINAIRE DU COMITE OPERATIONNEL NATIONAL

Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement a présidé, le jeudi 19 septembre 2024, au Fleuve Congo Hôtel, **la cinquième réunion ordinaire du Comité Opérationnel National du Programme de Développement Local des 145 territoires**. Cette réunion a été restreinte uniquement aux Ministres membres.

Quatre (04) points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- I. Communication de Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement ;
- II. Les mesures urgentes de relance du PDL-145 T ;
- III. Les attentes du PDL-145 Territoires des ministères et vice versa ;
- IV. Divers.

Elle a connu la participation des Membres du Gouvernement, dont les noms et fonctions sont repris ci-dessous :

- VII. Son Excellence Monsieur Guylain NYEMBO MBWIZYA : Vice- Premier Ministre, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement, Président ;
- VIII. Son Excellence Monsieur MUHINDO NZANGI, Ministre d'État, Ministre du Développement Rural, Vice-Président ;
- IX. Son Excellence Monsieur Alexis Gisaro, Ministre d'État, Ministre des Infrastructures et des Travaux Publics, Membre ;
- X. Son Excellence Monsieur Guy LOANDO, Ministre d'État, Ministre de l'Aménagement du Territoire, Membre ;
- XI. Son Excellence Monsieur Grégoire MUTSHAYI : Ministre d'État, Ministre de l'Agriculture, membre ;
- XII. Son Excellence Madame Raïssa MALU : Ministre d'État, Ministre de l'Éducation Nationale et de Nouvelle Citoyenneté, membre ;
- XIII. Son Excellence Monsieur Samuel KAMBA : Ministre de la Santé Publique, de l'Hygiène et de la Prévoyance Sociale, membre ;
- XIV. Son Excellence Madame O'neige N'SELE : Vice-Ministre des Finances, membre.

Les experts représentant la Coordination du CTSP, les Agences d'exécution du PDL-145T (PNUD, BCeCo et CFEF), et les Ministères sectoriels étaient en support technique.

XV. Communication du Vice—Premier Ministre, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement

Dans sa communication Son Excellence Monsieur le Vice—Premier Ministre, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement, après avoir souhaité la bienvenue à ses collègues, a rappelé l'importance que revêt le programme pour Son Excellence Monsieur le Président de la République et les organes législatifs tant au niveau national que provincial.

Il a souligné qu'étant donné que l'échéance de la première édition du PDL-145T est prévue pour décembre 2025, les échanges qui allaient se tenir devaient aboutir à des mesures qui permettront de booster la mise en œuvre de cette édition du programme.

Pour ce faire, il a rappelé quelques-unes des recommandations de deux dernières réunions du CONA, que sont :

- La nécessité d'installer les forages dans tous les sites du volet1 et doter les centres de santé d'équipements et dispositifs médicaux ;
- La prise des mesures d'encadrement des procédures de passation de marché afin d'en réduire la durée ;
- L'alignement sur les options levées par le CONA pour le financement des autres volets et composantes du Programme
- La nécessité de libérer les Fonds pour la Coordination du programme afin de s'assurer de la bonne exécution du programme ;
- L'implication des structures de l'État qui génèrent des ressources pour contribuer au financement du PDL-145T ;
- L'alignement d'une ligne budgétaire pour l'organisation de la communication sur le programme ;
- La nécessité d'organiser une revue à mi-parcours du PDL-145T,
- La nécessité de réaliser les routes de desserte agricole stabilisées

II & III Les mesures urgentes de relance du PDL-145 T et Les attentes du PDL-145 Territoires des ministères et vice versa

Ces deux points de l'ordre du jour ont été débattus concomitamment par leurs Excellences.

Les échanges ont tourné autour de la finalisation du volet 1, la nécessité de lancer les composantes restantes, de renforcer la communication du programme en impliquant les parties prenantes notamment les radios communautaires et les paroisses et d'organiser en urgence la revue à mi-parcours du PDL-145T pour améliorer sa gouvernance.

Après échanges et analyses prenant en compte les paramètres antagonistes à la mise à disposition des fonds pour la mise en œuvre du PDL-145 T et les exposés des ministres sectoriels, leurs Excellences ont adopté les recommandations ci-après, à proposer au Comité de Coordination du Programme, qui devraient faciliter le financement du programme.

IV Tableau de recommandations du 5^{ème} CONA

1	Renforcer la communication du programme en impliquant les parties prenantes notamment les radios communautaires et les paroisses et d'organiser en urgence la revue à mi-parcours du PDL-145T pour améliorer sa gouvernance.
2	Organiser la revue à mi-parcours du PDL-145T pour entre autres explorer les voies et moyens pour en améliorer les mécanismes de mise en œuvre.
3	Proposer la prise en charge de l'acquisition des équipements et dispositifs médicaux ainsi que l'adduction en eau potable des centres de santé est laissée au Ministère de la Santé Publique, de l'Hygiène et de la Prévoyance Sociale qui a un projet incluant les besoins de tous les centres de santé construits dans le cadre du PDL-145 T
4	Proposer que la réhabilitation des routes de desserte agricole soit en terre battue pour réduire le coût de la mise en œuvre.
5	Mettre à disposition de fonds pour la coordination, la supervision, le suivi, le contrôle et la surveillance

Commencé à 12H00', la réunion du CONA a pris fin à 13h50'.

Fait à Kinshasa, le 25 septembre 2024

Pour le Secrétariat Technique du CONA

Jean-Philippe Mukuaki
 Coordonnateur national
 Comité Technique de Suivi du PDL-145

